

**Département
Du Tarn**

**Commune de
GARRIGUES**

**P.L.U.
PLAN LOCAL D'URBANISME**

ELABORATION

6.1 – ANNEXES SANITAIRES :
6.1.4 : TRAITEMENT DES DECHETS

ELABORATION:

Arrêtée le :
08/04/2009

Approuvée le :

Exécutoire le :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

Elaboration prescrite le 01/06/2002

Atelier Sol et Cite

Gérard FRESQUET-Brigitte FRAUCIEL
Urbanistes OPQU- Architectes dplg
23 route de Blagnac - 31200 TOULOUSE
Faubourg de Narcès - 46800 MONTCUQ
Tel : 05.61.57.86.43 - Fax : 05.61.57.97.78
E-Mail : soletcite@wanadoo.fr

6.1.4

COMMUNE DE GARRIGUES

NOTICE

Traitement des déchets

Les déchets ménagers de la commune de GARRIGUES sont collectés par le SICTOM de Lavour qui en assure également le traitement.

La collecte des déchets non-recyclables est effectuée deux fois par semaine, et de façon hebdomadaire pour les déchets recyclables.

La collecte de ces types de déchets est effectuée par apport volontaire à 7 points de dépôts dans plusieurs hameaux, généralement associés à un container de récupération du verre.

Quelques habitations situées au nord de la commune bénéficient d'une collecte porte-à-porte car elles sont rattachées au circuit de collecte de la commune de Lugan, ayant les mêmes caractéristiques de tri des déchets.

La décharge du SICTOM de Lavour est un CET de classe II. Ce Centre de stockage propriété du SICTOM est exploité par la société COVED MIDI ATLANTIQUE.

Dans le secteur de Garrigues se situent deux déchetteries, à Lavour et à St Sulpice, elles sont en accès libre pour les particuliers qui peuvent y déposer les déchets ménagers spéciaux et les déchets volumineux. Ces déchetteries sont également ouvertes aux professionnels.

La commune met à disposition des habitants des bennes de collecte des encombrants deux fois par an.

Deux collecteurs de cartouches et toner de copieurs et imprimantes sont installés à la mairie et à l'école, ils sont ensuite traités par le SICTOM.